

Réseau d'acteurs pour la gestion des plantes aquatiques exotiques envahissantes de la Loire et de son bassin

Networking to manage aquatic invasive plants in the Loire and its basin

Hudin Stéphanie

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

RÉSUMÉ

Les espèces exotiques envahissantes sont une cause majeure de la perte de biodiversité à l'échelle mondiale et entraînent des coûts importants pour les gestionnaires qui doivent mener des actions visant à réduire leurs impacts, sur la biodiversité ou sur les usages des sites envahis. Le réseau hydrologique favorisant la dispersion des espèces exotiques envahissantes, les acteurs du patrimoine naturel du bassin de la Loire et l'agence de l'eau Loire-Bretagne se sont très tôt mobilisés afin d'échanger, de produire des outils communs et de coordonner les efforts concernant ces espèces. Un groupe de travail sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes à l'échelle du bassin de la Loire a été mis en place dès 2005 par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, qui en a confié l'animation à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2007. Le groupe de travail réunit les coordonnateurs régionaux d'un réseau qui couvre le bassin de la Loire, et qui comprend selon les régions plusieurs échelles d'intervention entre les différents partenaires : du local au régional en passant par les organismes départementaux et les structures de bassins versants.

Le travail du groupe de bassin est aussi de publier et de diffuser l'information. Différents outils et moyens d'échanger l'information sont pour cela mis à disposition des acteurs du bassin, permettant ainsi le transfert de savoir-faire et de techniques de gestion. La définition de fiches communes pour renseigner les actions de chantiers et les stations d'espèces exotiques envahissantes est un exemple de ces outils communs, de même qu'une stratégie commune à l'échelle du bassin doit identifier les ambitions des actions concernant ces espèces à l'échelle du bassin.

ABSTRACT

Invasive species are a major cause of the worldwide biodiversity erosion and have financial impacts on the natural areas managers having to lead actions to mitigate their impacts on biodiversity or sites uses.

The hydrological network promoting invasive species dispersal, the natural heritage actors in the Loire basin and the Loire-Bretagne water agency have very early on been mobilized into the exchange, the produce of common tools and the coordination of the efforts concerning these species. A working group on aquatic invasive plants at the scale of the Loire basin was created as early as 2005 by the Loire-Bretagne water agency, of which the coordination was entrusted to the Conservancies Federation since 2007. The working group brings together regional coordinators of a network which covers the Loire basin, and consists depending on the region of different scales of intervention between the partners: from local to regional, passing through departmental and/or smaller scaled basin.

The aim of the basin group is also to publish and to distribute the information. Various tools and means to exchange the information are for this at the basin actors' disposal, allowing the know-how and management techniques transfer. The determination of common forms to inform on the works and the invaded sites are an example of these common tools, as well as a common strategy at the basin scale shall identify the actions ambitions concerning these species.

MOTS CLES

Espèces exotiques envahissantes, expériences, lien recherche-gestion, réseau d'acteur, transfert d'informations.

1 LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DANS LE CONTEXTE ACTUEL DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

1.1 Le contexte

La progression des espèces exotiques envahissantes est l'une des causes majeures de perte de biodiversité dans le monde, comme le souligne l'UICN. Outre leurs impacts néfastes sur l'environnement, certaines espèces exotiques envahissantes peuvent constituer une menace pour l'économie, la santé et les conditions de vie des personnes.

Constitué en 2002 pour faire face à une demande croissante d'information et de conseils, le groupe de travail du bassin Loire-Bretagne sur les plantes exotiques envahissantes est animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, en lien avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Il a pour but de faciliter les échanges de connaissances sur les plantes invasives et leur gestion.

Le bassin de la Loire est un territoire vaste (115000 km²) et remarquable par la diversité de ses paysages, de ses espèces et de ses habitats (plus d'une douzaine sont prioritaires pour l'Europe en termes de conservation). Il est composé de corridors écologiques; les zones inondables, les secteurs de sources et de zones humides, les hauts bassins et l'estuaire sont autant d'infrastructures naturelles de première importance à l'échelle nationale voire européenne et internationale.

Comme sur l'ensemble du territoire national, les plantes exotiques envahissantes progressent sur le bassin de la Loire, profitant de ces mêmes corridors fluviaux pour coloniser de nouveaux espaces.

A titre d'exemple, sur 1340 espèces végétales recensées en Loire moyenne, on recense plus de 300 espèces introduites et environ une centaine invasives avérées ou potentielles, en sachant qu'en zone estuarienne, on trouve des espèces particulières comme la Cotule ou le Baccharis.

1.2 Une priorité du Plan Loire

Le Plan Loire Grandeur Nature, au travers de la plate-forme « Eau, espaces, espèces », inscrit la préservation des espèces et des milieux parmi les axes prioritaires d'intervention du programme d'action 2007-2013. Et il fait figurer parmi les objectifs de cette plate-forme la réduction des risques dus aux espèces invasives.

La gestion coordonnée, le partage des connaissances sur les plantes invasives ainsi que la mise en place d'un réseau de surveillance et d'une lutte proportionnée aux problèmes identifiés figurent dans les documents de mise en œuvre du Plan Loire qui renforce ainsi la volonté de la présence d'un réseau de surveillance et de connaissance des plantes exotiques envahissantes à l'échelle du bassin.

L'accent est mis sur l'importance des réseaux d'acteurs, de la mutualisation des outils et des liens avec la recherche.

2 DES ACTEURS EN RÉSEAUX POUR COMPRENDRE ET AGIR

2.1 Organisation du Réseau Plantes exotiques envahissantes Loire-Bretagne

Face aux invasions des plantes exotiques en France, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, les services de l'État et les collectivités territoriales sont confrontés à une demande croissante d'interventions pour limiter l'expansion de ces espèces sur le bassin Loire-Bretagne.

Pour travailler avec le maximum de cohérence, les acteurs concernés ont créé sur le bassin le « groupe de travail Loire-Bretagne plantes exotiques envahissantes » en 2002. Il a fait suite à celui de Pays de Loire initié en 2001. Le groupe de travail est piloté par l'Agence de l'eau qui en a confié l'animation à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en 2007. Il se compose de partenaires techniques et financiers, de maîtres d'ouvrage et d'experts scientifiques associés qui se réunissent deux fois par an.

Il œuvre pour apporter des réponses scientifiques et techniques adéquates aux acteurs de terrain et pour élaborer une stratégie de gestion de ces invasions à mettre en œuvre dans le cadre des politiques publiques sur l'eau et l'environnement.

Les orientations prises par le groupe de travail de bassin, ainsi que les outils et les connaissances qu'il produit sont relayés aux niveaux régional et local par les correspondants régionaux qui le

constituent.

2.2 Organisation à l'échelle régionale

Le groupe de travail de bassin coordonne la stratégie à l'échelle du bassin et contribue à la mise en place de groupes de travail régionaux. Ces coordinations régionales ont pour but de :

- développer des stratégies d'actions à l'échelle des territoires pertinents des groupes d'acteurs ;
- organiser l'échange d'information entre niveau local et niveau régional, puis faire remonter et partager l'information au niveau du bassin ;
- améliorer la connaissance sur la colonisation actuelle des plantes exotiques envahissantes en région, afin d'en optimiser la gestion.

D'une façon générale, le réseau des acteurs sur les plantes envahissantes s'organise en quatre échelles principales : l'échelle du bassin, l'échelle régionale, puis les échelles départementale et locale pour chaque groupe de travail régional. Le schéma ci-dessus présente l'organisation optimale des acteurs.

Des groupes de travail régionaux (ou parfois départementaux) sont effectifs dans les principales régions du bassin Loire-Bretagne et se réunissent une à deux fois par an, sans compter les commissions ou groupes de travail ad hoc constitués pour répondre à des questions particulières (cartographie, enquête, gestion des jussies, des renouées, ...).

2.3 Outils harmonisés de recueil de données

Depuis 2002, plusieurs études ont permis d'élaborer et de mettre à disposition des outils harmonisés de recueil de données sur les plantes invasives du bassin de la Loire.

S'appuyant sur ces études et sur les réflexions des opérateurs locaux quant à leur évolution nécessaire, des outils de recueil et de diffusion des données ont été réalisés :

- La liste d'espèces envahissantes du bassin de la Loire éditée en 2002 et actualisée en 2008. Elle répertorie les espèces invasives avérées dans au moins une région du bassin.
- la fiche de répartition de la végétation exotique envahissante des cours d'eau et zones humides : elle permet de signaler la présence d'espèces invasives et de suivre leur progression sur les sites;
- la fiche de suivi de chantier de gestion de végétation exotique envahissante : cette fiche complète la fiche de répartition et permet de faire remonter les informations sur les techniques employées en fonction des conditions stationnelles (type d'arrachage, mode d'élimination des déchets, etc.), sur les résultats des interventions et leur coût;
- le manuel de gestion des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne qui présente contexte et méthode de gestion
- le guide d'identification, qui porte sur les espèces de la liste d'espèces du bassin et permet la diffusion d'un outil de reconnaissance pour le terrain.

Des travaux de recherche sur ces espèces sont en cours, qui intéressent tout particulièrement les gestionnaires, qui sont de fait souvent partenaires des expériences de terrain.

Les perspectives du groupe de travail comprennent la définition d'une stratégie de gestion à l'échelle du bassin, la communication, et l'évaluation des coûts, en se basant sur les travaux réalisés par les groupes régionaux, et en accord avec les dynamiques nationales sur la thématique.

BIBLIOGRAPHIE

Haury J., Hudin S., Matrat R., Anras L., et al. , 2010, Manuel de gestion des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 136 p.

Hudin S., Varhameev P., et al. 2010. Guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 45 p.